



HAL
open science

Licence Management pour les ST - Sciences et technologies

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Management pour les ST - Sciences et technologies. 2014, Université Montpellier 2. hceres-02037284

HAL Id: hceres-02037284

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037284v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Management pour les sciences et
technologies

de l'Université Montpellier 2 -
Sciences et techniques

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 2 - Sciences et techniques - UM2

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Management pour les sciences et technologies

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150009259

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

IAE de Montpellier, Université Montpellier 2. La formation est également accessible en learning agreement auprès de l'ESC Montpellier et les IUT de Béziers, Nîmes, Montpellier, Sète.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Management pour les sciences et technologies* est une formation ouverte uniquement en L3 destinée à accueillir des étudiants de niveau L2 dans un domaine technologique et souhaitant obtenir une double compétence technique et managériale. La formation dispense principalement des cours rattachés aux sciences de gestion (marketing, comptabilité, finance, gestion des ressources humaines, etc.). Elle propose trois parcours au second semestre : *Technico-commercial*, *Technologies de la décision et de l'innovation* et *Management des produits multimédias* (en alternance depuis septembre 2013) et inclut un stage.

Près de 700 étudiants ont été accueillis en 2012 (environ 200 en 2011 et 1200 en 2013). Le nombre d'inscrits est en très forte croissance, du fait des partenariats en learning agreement et notamment de la part très significative d'étudiants inscrits à l'ESC Montpellier et en IUT.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence générale (uniquement en L3) permet une réorientation de cursus pour des étudiants issus de formation scientifique et technique (de niveau L2) vers des masters de gestion. Le projet pédagogique de cette formation est donc original et très ciblé. Le contenu permet d'initier des néophytes aux techniques managériales et de les préparer à une poursuite vers un master spécialisé en sciences de gestion. Il offre ainsi la possibilité à l'étudiant de se forger une double compétence même si celle-ci ne repose que sur l'équilibre entre la formation préalable des étudiants et non pas sur le contenu de la formation, très orientée sur le nouveau champ de compétence visé. Le rattachement de la mention au domaine *Sciences, technologies, santé* se justifie donc plus par la formation initiale des étudiants que par le contenu de la formation. Sur ce point, le rapport ne permet pas de connaître le profil précis des inscrits. Or, compte tenu de la très forte croissance des effectifs et notamment de la présence de l'ESC Montpellier dans le cercle des partenaires, il conviendrait de confirmer clairement que tous les inscrits en L3 ont bien au préalable un niveau L2 dans un domaine scientifique ou technologique, garant de la double compétence suivie. Si cela n'était pas le cas, l'Université délivrerait un diplôme de licence du domaine *Sciences, technologies, santé*, à des étudiants qui n'ont parfois pas suivi de cursus dans ce domaine, ce qui serait anormal.

La formation offre des contenus professionnalisants (stages, missions) et permet d'initier une spécialisation au second semestre (*Technico-commercial* ou *Management des technologies de la décision et de l'innovation (MTDI)*). Cette seconde spécialisation (*MTDI*) est assez peu lisible : son intitulé est très spécifique au regard du contenu, très généraliste, proposé dans ce parcours et ne repose finalement que sur un cours de gestion de projet innovant. Un troisième parcours (*Commercialisation des produits multi-médias*), ouvert en 2013, ne fait pas naturellement pas partie du bilan présenté. D'une manière générale, il serait pertinent de montrer la différence entre le contenu de cette année de licence et une année spéciale d'un diplôme universitaire technologique de gestion des entreprises et administration ou techniques de commercialisation (DUT GEA/TC)

La formation propose un dispositif d'aide en cohérence avec sa durée et le profil du public visé. Le public n'étant pas néophyte en matière d'études supérieures, les efforts sont essentiellement concentrés sur le tutorat de stage et l'encadrement des missions (dont la nature est spécifique et nouvelle pour les candidats). Le taux de réussite oscille entre 80 et 90 % (données 2009-11), ce qui révèle l'efficacité de ce dispositif. La licence est accessible en formation continue.

Les indicateurs de poursuite d'études sont tout à fait satisfaisants (> 80 %). Les étudiants diplômés poursuivent très majoritairement au sein des masters de l'IAE (60 % des diplômés), ce qui traduit une bonne complémentarité en les niveaux L et M. Une connaissance plus précise de leur devenir à ce niveau serait un plus. Environ 10 % des étudiants choisissent d'intégrer le monde professionnel. Le dossier ne précise toutefois pas quelles sont les activités occupées par ces diplômés. En cas d'échec, les étudiants sont incités à redoubler ce qui évite la sortie de cursus universitaire avant d'atteindre le pallier L3.

La licence est très intégrée dans la structure de l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises) et semble s'appuyer largement sur ses ressources. L'équipe pédagogique universitaire est composée quasi-exclusivement d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion. Elle est complétée, dans une bonne proportion, par des praticiens sans toutefois que la dimension scientifique/technologique de ceux-ci apparaissent (ce qui renforce le décalage entre le domaine de rattachement de la formation et les enseignements proposés). L'encadrement de la formation paraît satisfaisant, bien en lien avec le monde professionnel, mais on regrette qu'un conseil de perfectionnement formel ne semble pas avoir été mis en place. La direction de la licence utilise les outils de pilotage à sa disposition (autoévaluation, évaluation des étudiants, de l'AERES) sans que tous les détails soient fournis ou de manière partielle (remarques de la précédente évaluation AERES relatives à l'absence d'enseignants de domaines scientifiques ou au croisement des sciences humaines et des sciences dures). Quelques données complémentaires concernant le pilotage seraient un plus (origine des étudiants, modalité d'intégration des évaluations étudiants par exemple, explication de l'évolution des effectifs et répartition de ceux-ci selon les modalités de suivi de la formation : présentiel, learning agreement).

- Points forts :

- Le positionnement double compétence et le fait que cette formation soit une passerelle entre deux domaines.
- Le caractère professionnalisant de la formation (stage, missions, intervenants praticiens) et ses relations avec le monde professionnel.
- La part des diplômés poursuivant leurs études en master.

- Points faibles :
 - Le positionnement double compétence exclusivement fondé sur la formation initiale scientifique des étudiants et non sur les contenus de la formation.
 - Des informations manquantes ou imprécises dans le dossier notamment sur les origines des étudiants qui ne permet pas de rendre certaine la nature de leur double compétence.
 - L'absence d'information précise sur la croissance importante des effectifs et ses conséquences sur le fonctionnement de la licence (pédagogie, pilotage).
 - Le nom d'un parcours (*MTD*) peu en phase avec son contenu.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait utile de mettre en adéquation le positionnement le domaine de rattachement de la licence et le contenu proposé. Si la dimension double compétence est à la fois originale et pertinente, le dossier montre que celle-ci tient plus du profil des candidats que du contenu de la formation. Dès lors, il serait pertinent soit de métisser le contenu pour justifier d'un rattachement au domaine actuel, soit d'envisager un rattachement en cohérence avec le contenu. Cette recommandation s'appuie sur celle exprimée lors du précédent rapport AERES.

Par ailleurs, si le dossier est globalement bien documenté, il serait toutefois pertinent à l'avenir de rationaliser sa présentation et d'exploiter les données de l'autoévaluation au sein même du rapport de présentation afin d'assurer une cohérence plus grande. De plus, quelques données clés font tout de même défaut comme le détail de la répartition des cohortes entre inscription classique et learning agreement, par exemple. Il serait utile d'informer le lecteur sur cette modalité de suivi particulière de la formation et les données (flux) qui la concernent. Il serait également nécessaire de détailler l'origine des inscrits et de justifier la croissance exponentielle de leur nombre.



Observations de l'établissement

Montpellier, le 1^{er} juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des Formations et
des Diplômes
AERES
20 Rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation des dossiers de Licence et de Master.

Présidence
Université Montpellier 2

Tél. +33(0) 467 143 012
Fax +33(0) 467 144 808
cfvu@univ-montp2.fr

Affaire suivie par :
Jean-Patrick Respaut
Vice-président de la commission
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les observations de notre établissement :

Licences :

Chimie
Electronique, électrotechnique, automatique
Informatique
Physique
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé
Chimie
Eau
Ecologie Biodiversité
Electronique Electrotechnique Automatique
Energie
Géosciences
Informatique
Mécanique
Physique
STIC pour l'écologie et l'environnement
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

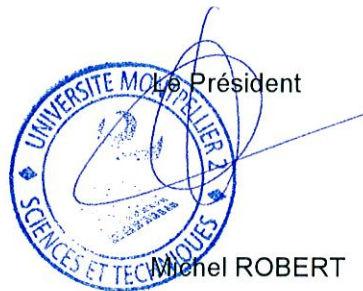
IUT Nîmes

Assemblages Soudés
Création industrielle et CAO
Ingénierie industrielle
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement
Management des organisations de sports et de loisirs
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints
Gestion technique de patrimoine immobilier social
Contrôle et expertise du bâtiment
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics
Travaux publics et Environnement
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).



Réponse aux évaluations AERES des formations portées par la Faculté des Sciences

Commentaires sur l'évaluation des mentions de Licence.

Les évaluations pointent l'absence de soutien en 2^{ème} et 3^{ème} année de Licence. La Faculté des Sciences met l'accent sur les dispositifs de soutien en première année. En effet, la population des étudiants de L1 est très hétérogène. Plus de 25% des étudiants n'ont pas de Bac scientifique ou sortent de Bac technologiques ou Professionnels. Il est important d'aider, soutenir et réorienter ces étudiants. A la rentrée 2014, les dispositifs d'aide seront encore accrus. Lors de la semaine pré rentrée, les tests de positionnement seront multipliés pour sensibiliser les étudiants aux exigences attendues ; les étudiants fragiles seront repérés dès le début du semestre, orientés vers des séances de soutien en présentiel ainsi que soutien numérique de remise à niveau. Ils seront pris en charge par CASSIOPEE au travers de l'opération « rebondir » (Bilan de compétences et réorientation éventuelle). Un semestre de remédiation (S2) sera également mis en place pour les étudiants les plus faibles.

Des dispositifs de soutien seront également mis en place en Licence 2^{ème} année de certaines mentions telles que mathématiques et physique ; d'autres mentions préférant mettre en place des UE spécifiques pour faciliter les passerelles à partir des IUT et BTS

Les évaluateurs regrettent l'abandon du Contrôle continu intégral en L1. Depuis 2011, les UE de première année ne sont plus systématiquement évaluées en contrôle continu intégral. Ce type d'évaluation concerne environ 30% des UE de L1 ; les autres UE étant évaluées à la fois par un contrôle terminal et un contrôle continu et/ou une évaluation des travaux pratiques. Ces MCC permettent de s'assurer que l'étudiant fournit un travail régulier avec des tests et des contrôles répartis tout le long du semestre. Les mêmes types d'évaluation sont pratiqués en 2^{ème} et 3^{ème} année

Faiblesse du dispositif de suivi des étudiants sortant de Licence. Depuis 2013, un suivi des étudiants de licence 3^{ème} année est réalisé à la Faculté des Sciences. Des données significatives pourront être présentées.

Absence d'enseignements de langue en L3 dans plusieurs mentions. L'objectif de l'anglais en licence est d'aider l'étudiant à acquérir du vocabulaire de sa spécialité, de réviser des points grammaticaux récurrents dans les documents scientifiques et de lui donner confiance pour s'exprimer à l'oral. Ces enseignements d'anglais sont dispensés en L1 et L2 dans toutes les mentions. A la rentrée 2014, 3 mentions proposeront des cours d'anglais en 3^{ème} année. A noter que les enseignements d'anglais se poursuivent en Master où l'accent est davantage porté sur l'anglais technique.